



## CRR - TELESERVICE 2

### Classes à Double-cursus scolaire/artistique Inscription aux tests Musique (instruments et filière voix) et Danse année 2019-2020

Département Danse

Département Instrument classique à contemporain

Département Vocal

Département de Musique ancienne

Département Jazz et musiques improvisées

*(pour examens d'entrée en CPES, ainsi qu'en Cycle spécialisé Jazz et Danse : cf. téléservice 1)*

Le CRR propose un enseignement gratuit, destiné aux instrumentistes, danseurs ou chanteurs, partagé par demi-journée entre scolarité générale et artistique. Il est destiné aux enfants et adolescents désireux de concilier un enseignement artistique approfondi et une scolarité conforme aux programmes de l'Éducation nationale, du CM1 à la Terminale pour la Musique, de la 6<sup>e</sup> à la Terminale pour la Danse.

L'admission dans une classe à double cursus scolaire-artistique est assujettie à un test.

**Ouverture des inscriptions (formulaire électronique) : lundi 11 mars 2019 à 10h**  
**Clôture des pré-inscriptions (formulaire électronique) : mardi 23 avril 2019 à 15h**  
**Tests : du 6 au 24 mai 2019**

*N.B. : Aucune pré-inscription ne sera reçue après la clôture du téléservice.*

*Les candidats danseurs en Cycle spécialisé ou en Cycle de Perfectionnement ainsi que les candidats musiciens en Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (et pour le Jazz en Cycle spécialisé) devront avoir passé avec succès les examens d'entrée entre le 1<sup>er</sup> et le 19 avril (téléservice 1). Ils sont alors dispensés du test.*

*Les candidats musiciens en Cycle spécialisé (hors Jazz) ne sont pas dispensés du test (programme de Terminale) ; une fois admis en Double-cursus, ils devront s'inscrire à l'examen d'entrée en Cycle spécialisé (téléservice 4).*

## Modalités d'inscription

La procédure se déroule via le formulaire d'inscription électronique accessible ci-dessous.

### Résumé des principales étapes de l'inscription :

1. **Prenez connaissance des modalités des tests d'admissibilité** sur le site web du CRR, ainsi que de leur calendrier. (Les programmes imposés pour le test d'entrée sont consultables **ici** dans l'onglet "Programmes").

*Si vous étiez candidat(e) pour le Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES) et que vous avez été admis(e) lors des concours d'avril, vous devez remplir ce formulaire mais n'aurez pas à passer les tests Double-cursus.*

*Si vous souhaitez vous présenter à l'entrée en Cycle spécialisé à l'automne, en cas d'admission aux tests Double-cursus vous devrez remplir le téléservice 4 ; en cas d'échec, vous serez affecté(e) à l'un des cycles initiaux.*

2. **Remplissez le formulaire d'inscription électronique** ci-dessous avant le **mardi 23 avril 2019 à 15h**.
3. Un **accusé de réception** vous sera automatiquement envoyé avec le **récapitulatif** de votre inscription et aux adresses courriel des responsables légaux que vous aurez indiquées (Attention : ces adresses seront utilisées pour toute correspondance avec le CRR).
4. Effectuez, dès maintenant, les démarches scolaires indiquées sur le site : [http://crr.paris.fr/Classe\\_a\\_Double\\_Cursus\\_Etablissements\\_Partenaires.html](http://crr.paris.fr/Classe_a_Double_Cursus_Etablissements_Partenaires.html)
5. **Consultez sur le site [www.crr-paris.fr](http://www.crr-paris.fr) l'ordre de passage** pour le test choisi (rubrique *tests, examens et concours*), mis en ligne **huit jours** avant celui-ci. Il n'y aura pas de convocation individuelle.  
Le jour du test, vous devrez apporter une **carte d'identité** (ou autre document d'identité), **Consultez la liste des admissibles aux tests** affichée et mise en ligne le **mardi 28 mai 2019 à 10h**. Si votre enfant y figure, son dossier sera transmis à la Commission académique d'admission.
6. **Vous recevrez du Rectorat de l'Académie de Paris l'avis d'admission** consécutif à la Commission académique (mi juin pour le collège, fin juin pour primaire et lycée).
7. **Dès le 1<sup>er</sup> septembre, vous recevrez de la part du CRR, un dossier d'inscription pédagogique** sous format Word. Vous voudrez bien compléter au clavier ce dossier d'inscription.
8. **Votre dossier d'inscription pédagogique** complété, signé et accompagné des pièces jointes requises **est à remettre en main propre au bureau de Mme Viviane LORIAUT, responsable des classes à double-cursus, 14 rue de Madrid – 5<sup>e</sup> étage, avant le 30 septembre**. Elle remettra, en échange de ce dossier, carte d'élève et carnet de liaison pour votre enfant.

*Si vous rencontrez une difficulté dans la validation du formulaire en ligne, nous vous invitons à adresser par e-mail une requête en assistance, avant la date de clôture des inscriptions via formulaire électronique telle que mentionnée ci-dessus, à l'adresse suivante :*

[dac-concoursr@paris.fr](mailto:dac-concoursr@paris.fr)

